



Construction du bâtiment provisoire

# BULLETIN D'INFORMATION

## ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE BLONAY - SAINT-LEGIER

**JUIN 2026**

Madame, Monsieur, Chers parents,

Alors que cette année scolaire touche à sa fin, nous souhaitons vous adresser nos plus sincères remerciements pour votre confiance et votre précieuse collaboration tout au long de ces mois.

D'importants travaux débiteront cet été sur le site de Bahyse, avec la rénovation et l'agrandissement du bâtiment principal. Un bâtiment provisoire, installé sur le parking de Bahyse, accueillera plusieurs classes dès la rentrée.

La prochaine année scolaire s'ouvrira autour d'un nouveau thème : « le poids des mots », qui sera notre fil conducteur pour l'ensemble de nos classes.

Avant cela, nous nous réjouissons de vous retrouver prochainement à l'occasion des différentes manifestations du mois de juin. Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce document.

### Quelques dates importantes

**Fête d'Eté** : jeudi après-midi 25 juin, au collège du Clos-Béguin, à Saint-Légier,

Chaque maître de classe communiquera un horaire précis pour cet après-midi.

Une **permanence** sera organisée de 13h30 à 16h00 avant la Fête pour les parents des élèves de la 1P à la 7P sans solution de garde.

*Prière de contacter le secrétariat si vous souhaitez inscrire votre enfant à cette permanence.*

**Thème** : « **J'apprends durable, je grandis responsable** »

*Le Conseil d'établissement, responsable de la cantine de la Fête d'Eté, ne vend pas de boissons alcoolisées aux élèves, même commissionnaires. Alors, parents, soutenez-nous et venez les acheter personnellement.*

**Mercredi 17 juin** : congé pour les classes de 2 à 6P.

**Mercredi 24 juin** : congé pour les classes de 7P à 11S.

*Pour ces 2 dates, une **permanence** sera organisée pour les parents sans solution de garde.*

*Prière de contacter le secrétariat si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'une ou plusieurs de ces permanences.*

**Vendredi 26 juin** : cours pour toutes les classes de 8h30 à 11h56.

*L'horaire des bus scolaires sera adapté.*

*Une **permanence** sera organisée de 13h30 à 15h00 pour les parents sans solution de garde.*

*Prière de contacter le secrétariat si vous souhaitez inscrire votre enfant à cette permanence.*

**Promotions** : vendredi 26 juin à 16h00, à la salle omnisports de Bahyse, à Blonay

## ORGANISATION DE L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

### Cycle 1 (1P – 2P)

Six classes enfantines à Blonay (quatre dans le bâtiment du Grand-Pré et deux à Bahyse).  
Cinq classes enfantines à Saint-Légier, dans le bâtiment du Clos-Béguin.

### Cycle 1 (3P – 4P)

Six classes de 3P (trois au Clos-Béguin et trois à Cojonnex) et cinq classes de 4P (deux au Clos-Béguin et trois à Cojonnex).

## Cycle 2 (5P à 8P)

Toutes les classes de 5P seront recomposées pour redémarrer avec une nouvelle dynamique. Sept classes de 5P (trois à la Chiésaz et quatre à Bahyse) et six classes de 6P (trois à La Chiésaz et trois à Cojonnex). Tous les élèves de 7-8P (14 classes) sont scolarisés à Saint-Légier dans le bâtiment du Clos-Béguin VI.

## Cycle 3 (9 à 11S)

Tous les élèves (19 classes) sont scolarisés à Bahyse.

Au total 71 classes : 49 primaires (11 enfantines, 6 en 3P, 5 en 4P, 7 en 5P, 6 en 6P, 7 en 7P et 7 en 8P), 19 secondaires et 3 classes d'accueil (deux au cycle 2 et une au cycle 3).

### Objets perdus, oubliés, non réclamés

Dans le hall d'entrée de chaque collège, de nombreux vêtements attendent leur propriétaire, ainsi que les objets de valeur qui sont déposés au secrétariat. Le dernier délai pour la récupération de ces objets et vêtements est fixé au **lundi 22 juin**.

# La rentrée des classes aura lieu Lundi 17 août 2026

Cycle 1	Classes 1P	13h30
Cycle 1	Classes 2P	8h33
Cycle 1	Classes 3P à 4P	8h33
Cycle 2	Classes 5P à 6P	8h33
Cycle 2	Classes 7P à 8P	7h45
Cycle 3	Classes 9 à 11S	7h45

### Ce bulletin fait office de CONVOCATION pour tous les futurs élèves de :

2 <sup>e</sup> primaire	8 <sup>e</sup> primaire
4 <sup>e</sup> primaire	10 <sup>e</sup> secondaire VG et VP
6 <sup>e</sup> primaire	11 <sup>e</sup> secondaire VG et VP

Les enfants qui commencent au cycle 1 (1P), les nouveaux arrivés, ainsi que les futurs élèves de :

3 <sup>e</sup> primaire	7 <sup>e</sup> primaire
5 <sup>e</sup> primaire	9 <sup>e</sup> secondaire

ont reçu ou recevront dans le courant du mois de juillet une convocation personnelle adressée par le secrétariat.

## Horaire habituel

	matin	après-midi
<b>Cycles 1 et 2 (3P à 6P)</b>		
Début des cours	8h33	13h30
Fin des cours	11h56	15h00
<b>Cycle 2 (7P à 8P)</b>		
Début des cours	7h45	13h30
Fin des cours	11h56	15h03
<b>Cycle 3 (9 à 11S)</b>		
Début des cours	7h45	13h30
Fin des cours	11h56	15h03, 16h03 ou 16h51 suivant l'horaire

## Cycle 1 (1P et 2P)

Afin de permettre aux enfants de 1P de se familiariser avec leur nouvel environnement, un **horaire spécial** est mis en place pour **la première semaine uniquement** :

	Lundi 17.08	Mardi 18.08	Mercredi 19.08	Jeudi 20.08	Vendredi 21.08
08h33 - 11h56	2 <sup>e</sup> (rentrée)	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>
13h30 - 15h00	1 <sup>re</sup> (rentrée)	1 <sup>re</sup>		1 <sup>re</sup>	1 <sup>re</sup>

### Horaire normal dès la deuxième semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h33 - 11h56	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>
13h30 - 15h00	2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>		2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>

## RAPPEL CONCERNANT LES DEMANDES DE CONGE

Toute demande de congé « joker » (au maximum 2 demi-journées consécutives selon les règles collées dans l'agenda) est à adresser au maître de classe.

Toute demande de congé motivé est à adresser à la Direction des écoles. Cette demande doit être motivée et envoyée au minimum **deux semaines à l'avance**.

Des rendez-vous réguliers durant les heures d'école avec des logopédistes ou des psychologues privés doivent également faire l'objet d'une demande de congé adressée à la Direction.

Visitez notre site internet :

**<https://www.ecoleblonaystlegier.ch/>**

Ce site est une vitrine de notre établissement avec notamment une présentation de notre riche vie scolaire et de notre projet pédagogique. De plus, vous y trouverez une multitude de renseignements.

## TITRES DE TRANSPORTS

**Pour savoir si votre enfant peut bénéficier d'un transport scolaire gratuit, veuillez consulter le site internet de l'établissement sous l'onglet « Infos pratiques – Transports scolaires ».** Les cartes des périmètres d'accès aux transports scolaires ont été définies par la municipalité en fonction de l'âge des élèves, de la distance à parcourir et de la dangerosité du parcours. Tous les parents recevront un courrier dans le courant du mois de juillet.

## TRAIN

Les abonnements Mobilis des élèves possédant déjà une carte SwissPass et ayant droit à un nouveau titre de transport sont renouvelés automatiquement pour la nouvelle année scolaire.

Les élèves qui n'ont pas encore une carte SwissPass et qui ont droit à un nouveau titre de transport peuvent se rendre au guichet MOB de la gare de Montreux munis d'une photo passeport ou envoyer un courriel à [info@mob.ch](mailto:info@mob.ch) en indiquant votre numéro de téléphone, le nom, le prénom et la date de naissance de votre enfant afin d'obtenir une carte SwissPass.

## BUS SCOLAIRES

Les élèves qui ont droit aux bus scolaires reçoivent une contremarque nominative par courrier postal. Les enfants qui prennent les bus scolaires sont assis et attachés.

## Remarque importante :

**Tous** les utilisateurs des bus scolaires doivent être porteurs de la contremarque écolier (**carte** fournie par la commune), y compris ceux qui n'utilisent le bus qu'une fois par semaine.

### **Des contrôles sporadiques peuvent avoir lieu.**

Sans titre de transport :

- Dans les transports scolaires, les élèves seront signalés à la Direction des écoles ;
- Dans les transports publics, les élèves seront sanctionnés par les entreprises de transports (amendes, retraits d'abonnement).

## **RAC I ET II**

Les parents des futurs élèves du RAC I et II recevront un courrier dans le courant du mois de juillet.

## **ASSURANCES**



Nous vous rappelons que l'école n'assure pas votre enfant en cas d'accident. Il vous incombe la charge d'en conclure une (généralement auprès de l'assurance maladie). Nous vous conseillons également de vérifier que vous disposez d'une assurance responsabilité civile valable qui couvre d'éventuels dommages occasionnés par votre enfant. L'école ne possède pas une telle assurance.

## **DEVOIRS SURVEILLÉS**

Les devoirs surveillés se font sous la responsabilité d'un enseignant. En 5 et 6P, ils sont donnés uniquement sur inscription préalable (transmise par l'intermédiaire de l'école à la rentrée scolaire) et les élèves doivent rester jusqu'à la fin (16h00). Dès la 7P, l'accès aux devoirs surveillés est libre et les élèves peuvent partir une fois le travail fini. Une fois libérés, les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents. Le surveillant note l'heure de départ.

## **SECRETARIAT**

Nous vous rappelons les horaires du secrétariat :

7h20 - 12h00 & 13h15 - 17h00,  
Fermé le mercredi après-midi.

**Le secrétariat sera fermé du VENDREDI 17 JUILLET à 11h00  
au MARDI 4 AOÛT 2026 à 8h00.**

**Permanence téléphonique du  
LUNDI 13 au VENDREDI 17 JUILLET 2026 de 9h00 à 11h00.**